



Université de Printemps du Développement Durable



Forum des Villes et des Régions en Méditerranée

APPEL À COMMUNICATION

La gouvernance de l'environnement en question

16-17-18 juin 2011, Chefchaouen

Argumentaire

Face aux **défis majeurs** du changement climatique, de la gestion de l'eau et des ressources alimentaires, mais aussi des énergies propres et renouvelables, ingénieurs et économistes ont élaboré différentes scénarii. Dans un contexte supposant la prise en compte des enjeux économiques, sociaux et culturels du développement urbain et des exodes ruraux, l'invention d'un nouveau modèle de production et la relocalisation de l'économie dans les pays développés comme dans les pays émergents sont décrits comme une **tâche ardue mais réalisable**.

Depuis plusieurs décennies, l'environnement a été, et reste, un **laboratoire** où s'inventent en permanence de nouvelles formes de démocratie locale et/ou économique : procédures démocratiques de consultation, formes souples de coordination, gestion décentralisée des politiques publiques, utilisation de la médiation ou des incitations économiques, gouvernement par l'information et les principes, multiplication de structures flexibles de coopération territoriale... On pourrait multiplier les exemples qui témoignent de cet effort de **modernisation de l'action publique** : Agendas 21, études d'impact, partenariats public-privé, accords volontaires, marchés de droits à polluer, autorités indépendantes, conférences de consensus, principe de précaution, développement durable, normes ou conventions négociées... Cet essor tout particulier des nouvelles formes de gouvernance parfois critiquables dans le champ de l'environnement s'explique par plusieurs facteurs, en particulier :

La nature même des enjeux (gestion des risques, coordination politique des divers acteurs concernés, utilisation équitable des ressources communes). Par essence, les problèmes liés à l'environnement sont complexes, conflictuels, controversés, et leur solution passe par la mutualisation des intérêts et des ressources d'acteurs nombreux, interagissant à de multiples échelles allant du niveau local au niveau planétaire.



Université de Printemps du développement durable

L'impact direct sur les conditions de vie du citoyen (qualité de l'eau et des aliments, transports, traitement des déchets). La mise en œuvre des politiques publiques relatives à l'environnement s'est accompagnée d'une remise en question positive des modes traditionnels de gouvernance : la mobilisation des principes démocratiques, de décentralisation, de transparence, d'autonomie locale, de participation de la société civile, etc. est apparue comme fondement d'une gestion efficace des politiques environnementales.

Une valeur-ajoutée politique certaine. Pour les décideurs politiques de l'environnement, la promotion de ces formes innovatrices de gouvernance représente également un moyen d'anoblir la fonction politique...

Objectifs de l'Université de printemps

La première édition de l'université se tiendra à Chefchaouen les 16, 17 et 18 juin 2011. Elle réunira décideurs et élu-es territoriaux, ainsi que des chercheurs, des universitaires et des acteurs de la société civile des trois rives de la Méditerranée. Pendant deux jours et demi, elle permettra de **confronter les analyses et les regards d'acteurs de terrain et de la recherche académique** sur les expériences accumulées sur de longues années :

Quels **schémas institutionnels** pour une gestion efficace de l'environnement ? Comment délibérer et agir sur des enjeux qui transcendent les frontières administratives ? Comment définir des échelles territoriales, des formes de coopération et des méthodes de coordination des différents niveaux de pouvoir ?

Quels **mécanismes de contrôle** concernant la définition et la mise en œuvre de ces politiques essentiellement médiatisées par la science (comités d'experts, autorités indépendantes, commissions spéciales au sein des assemblées représentatives, pétitions) ?

Comment organiser la **confrontation des opinions et la prise en compte efficace des intérêts** réels des populations directement concernées par la définition de stratégies politiques (jurys citoyens, budgets participatifs, participation de la société civile ou de minorités sous-représentées, processus décisionnels) ? Comment prendre en compte **des catégories qui n'ont pas le droit à l'expression** comme la nature ou les générations futures ?

Quelle **soutenabilité** pour les politiques publiques relatives à l'environnement (gestion de l'eau, traitement des déchets, OGM, interfaces urbanité/ruralité, énergies non polluantes, plans d'urbanisme, réalisation d'infrastructures...). ?

Au-delà de ces rencontres en session plénières, forums et ateliers thématiques, l'Université a vocation à diffuser les informations échangées : les expériences, les recommandations et



Université de Printemps du développement durable

les savoirs développés lors de l'Université seront rendus publics sous différentes formes :

Un site de l'Université pour mise en ligne gratuite et libre de droits, des connaissances, des savoirs et des pratiques.

Une publication annuelle des actes et des contributions de l'Université.

L'appel à communication

Le comité scientifique de l'Université de printemps s'adresse aux professeurs, chercheurs et praticiens, spécialistes des stratégies environnementales et du développement urbain, dans toutes leurs dimensions juridiques, économiques, sociales et culturelles, politiques, sociologiques et géographiques. Plus spécifiquement, il vise avant tout à aborder la question des **cadres normatifs** dans lesquels s'inscrivent les questions développées dans l'argumentaire et répondant aux objectifs du colloque, suivant trois axes de travail :

Des stratégies locales. Le rôle clef des acteurs locaux et régionaux dans la mise en œuvre des politiques environnementales constitue un premier volet de réflexion. Dans une approche sectorielle, une attention particulière sera accordée aux contributions visant à souligner l'importance constante des principes de libre administration, d'autonomie gouvernementale et de participation dans la définition et l'application des politiques publiques selon les domaines d'activités (gestion de l'eau, ressources et énergie renouvelables, traitement des déchets, transports, éducation, accès aux soins et au travail, formation des élites locales, culture, interfaces urbanité/ruralité).

Des stratégies globales. Dans un second volet, l'impact des cadres normatifs, constitutionnels, voire supra-étatiques, sur la capacité des autorités locales et régionales à mettre en œuvre des stratégies locales de développement appropriées aux contextes territoriaux est en jeu. Les phénomènes de métropolisation ou la diffusion des pollutions remettent en cause les modes de gouvernance traditionnels et appellent un renouvellement des formes de gestion des territoires. L'Université de printemps retiendra en outre, les contributions relatives aux orientations politiques et aux techniques de gouvernance élaborées dans le pourtour méditerranéen pour mieux prendre en compte les enjeux écologiques dans le développement urbain ou le développement économique des régions. (Etats, UE, ONU, Conseil de l'Europe, ARLEM, Ligue arabe, UMA, etc.)



Université de Printemps du développement durable

Mutualiser les stratégies. Les stratégies locales et globales n'étant pas toujours en adéquation, un troisième axe porte sur la coordination des différents niveaux de pouvoirs impliqués dans un domaine donné. En effet, la gestion efficace de nombreux enjeux (gestion des déchets et dépollution, gestion de l'eau, logement, emploi, solidarité, etc.), nécessite généralement l'intervention conjuguée de plusieurs échelons politiques et administratifs. Il convient ici d'interroger les formes innovantes de coopération (intercommunales, interrégionales, transfrontalières, **multilevel**, **GECT**, **GEC**, etc.) favorisant la mutualisation des approches portées par les différents acteurs méditerranéens (subsidiarité, méthode de coordination). Ces contributions traiteront des enjeux juridiques et politiques relatifs à l'établissement d'un cadre normatif de coopération **multilevel** dans le bassin méditerranéen.

Calendrier

- 15 février** Publication de l'appel à communication
- 15 avril** Date limite de réception des résumés de contributions (4 feuillets de 1 500 signes maximum)
- 30 avril** Sélection et notification aux auteurs
- 30 mai** Date limite de réception des contributions finales (environ 30 000 signes) en langue française, arabe et anglaise
- 16-17-18 juin** Accueil des participants

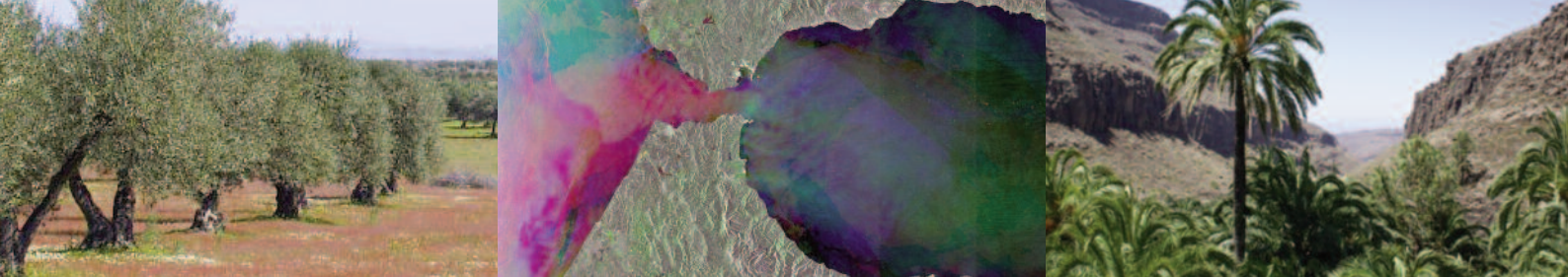
Autres Informations pratiques

Les communications seront envoyées en identifiant l'un des trois axes développés ci-dessus. Elles doivent en outre préciser, le nom et la position de l'auteur au sein de son établissement de recherche.

Pour faciliter la publication des résultats, les propositions devront respecter les contraintes suivantes : interligne 1,5 ; police 11.

Les résumés et les contributions finales seront envoyés à l'adresse suivante : **updd@amev.ma**

Une publication des contributions retenues est envisagée, dans un cadre qui sera défini par l'AMEV, les partenaires de l'Université de printemps et le Comité scientifique.



**Université de Printemps
du développement durable**

Membres du Comité scientifique

- Ahmed Bouachik** Professeur de droit, Université Mohamed V Souissi, directeur de la Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement (REMALD)
- Baudouin Dupret** Directeur de recherche au CNRS, Centre Jacques Berque — CNRS, Rabat
- Abdellah Labdaoui** Professeur de sciences politiques FSJES Ain Sebaâ – Casablanca
- Jean-Noël Ferrié** Directeur de recherche au CNRS, Centre Jacques Berque — CNRS, Rabat
- Alain Faure** Directeur de recherche CNRS, directeur du Centre des Etudes Canadiennes de Grenoble IEP Grenoble
- Mireille Ferri** Enseignante, vice-présidente de la Fédération des Agences d'Urbanisme (FANU)
- Jérôme Gleizes** Economiste, IDHE, Paris 13, directeur de rédaction de la revue *Ecorev*
- Aziz Iraki** Enseignant chercheur, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat (INAU)
- Yann Moulrier-Boutang** Professeur de sciences économiques, Université de Technologie de Compiègne, directeur de la revue *Multitudes*
- Vincent Renard** Economiste, directeur de recherche au CNRS, directeur du Pôle « Ville Durables à L'IDDRI Sciences-Po
- Ali Sedjari** Professeur de droit, Université Mohamed V, Rabat, président du GRET)
- Jamila Houfaïdi Settar** Doyenne de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Ain Sebaâ-Casablanca (FSJES)
- Jacques Theys** Enseignant à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris
- Magali Vergnet** Biochimiste, ingénieur agro, chef de projets publics en développement durable
- Ward Vloeberghs** Enseignant-chercheur au Centre de recherche sur l'Afrique et la Méditerranée (CERAM), Ecole de Gouvernance et d'Economie, Rabat

Coordination

- Manuel Goehrs** Doctorant à l'Université de Nanterre-ParisX, affilié au Centre Jacques Berque de Rabat



**Université de Printemps
du développement durable**

Les organisateurs

Association Marocaine pour des Éco-Villes

Les partenaires institutionnels (en cours)

Ville de Chefchaouen

Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement et de l'Eau

Direction Générale des Collectivités Locales (Maroc)

Conseil régional Tanger-Tétouan

...

Les partenaires universitaires

Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Ain Sebaâ, Casablanca

Centre Jacques Berque, Rabat

IEP Grenoble (CNRS)

Réseau Euro-Méditerranéen des Universitaires (REMU)

École de Gouvernance et d'Economie, Rabat

Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement

Le Centre d'Etudes Sociales, Economiques et Managériales CESEM

Public

Environ 200 personnes, principalement :

Elu-es locaux des deux rives (7 pays)

Responsables gouvernementaux et organismes internationaux

Chercheurs et réseaux de recherches en méditerranée

Acteurs économiques, ONG...

Contacts

Mehdi Guadi délégué exécutif de l'amev
mehdi.guadi@amev.ma

Manuel Goehrs coordinateur, chargé de mission
manuel.goehrs@amev.ma

Le site www.amev.ma sera opérationnel à partir du 28 février 2011